



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROLONGATION DES RESTRICTIONS DE VENTE ET DE TRANSPORT D'ARTIFICES, D'HYDROCARBURES AU DÉTAIL, DE PRODUITS INFLAMMABLES, CHIMIQUES OU EXPLOSIFS DANS L'AUBE

Troyes, le 5 juillet 2023

Dans le contexte récent des violences urbaines, Cécile DINDAR, préfète de l'Aube, prolonge les mesures suivantes, qui sont désormais applicables jusqu'au lundi 10 juillet à 7h00 :

- la vente, le transport et l'usage d'artifices de divertissement, d'articles pyrotechniques, de pétards, de fusées ;
- la vente et le transport d'hydrocarbure dans un récipient transportable ;
- la vente et le transport d'acides, de produits inflammables, chimiques ou explosifs.

Cécile DINDAR, préfète de l'Aube, remercie à nouveau l'engagement sans faille des forces de sécurité et des services de secours.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 03 25 42 35 00

Méil : pref-communication@aubes.gouv.fr

 @Prefete10  @Prefetaube  @Prefet_10  aube.gouv.fr